

Evolution des pratiques de mobilité

Bilan à mi parcours du plan vélo



Angers Loire Métropole

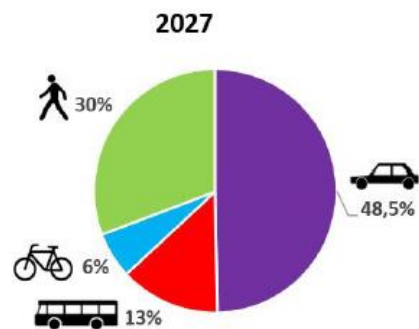


Des engagements pour relever les défis de la transition écologique

Atteindre les objectifs de baisse de GES



En confortant et en accélérant les changements modaux



Source : Angers Loire Métropole, 2019

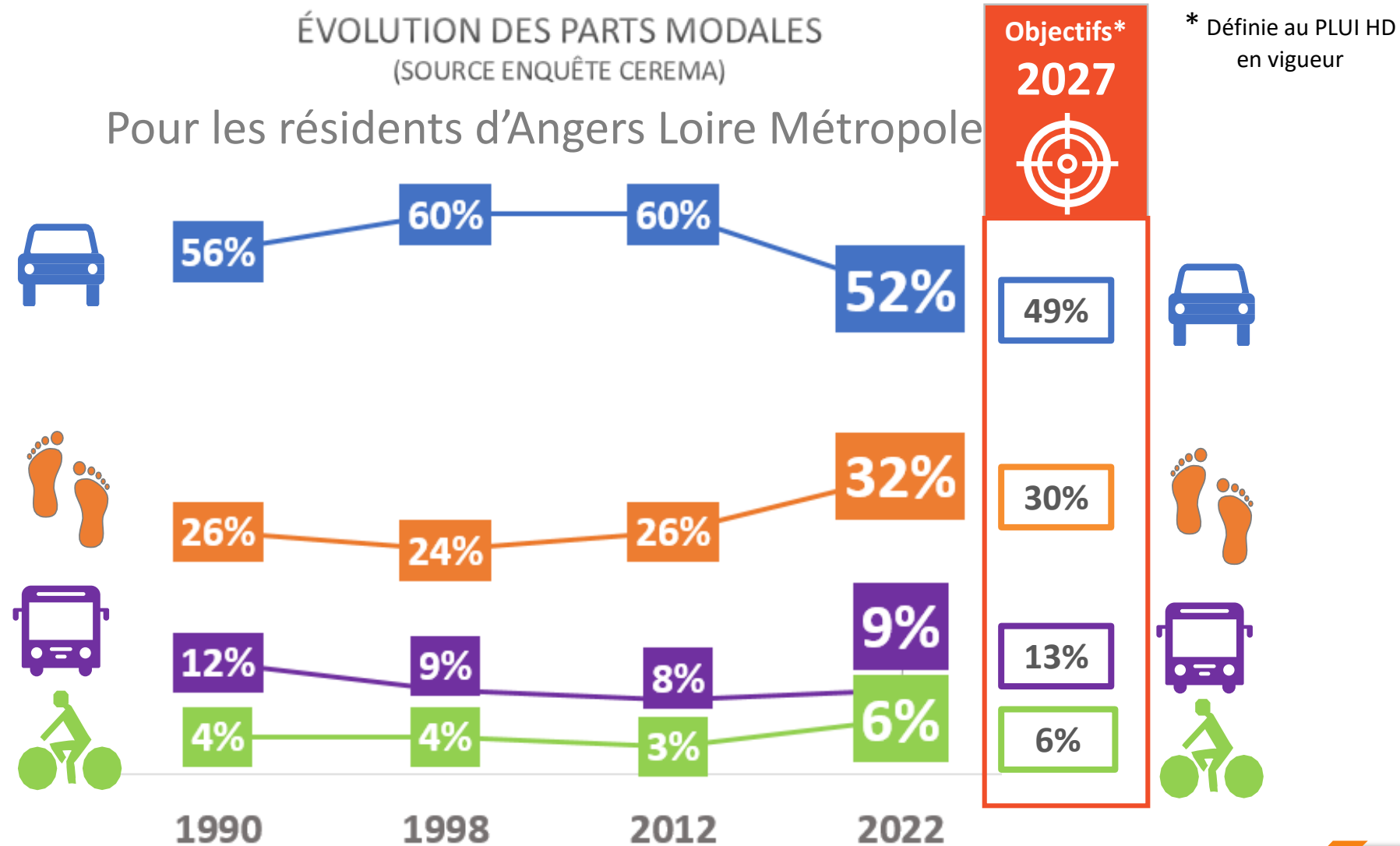
En mettant en œuvre le plan d'actions des Assises de la Transition Ecologique



Et en s'inscrivant dans la loi Loi d'Orientation des Mobilités de 2019

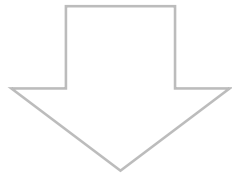


Une dynamique du report modal sur la bonne trajectoire



... à renforcer dans le cadre du PLUI Habitat – Déplacements pour 2037

Schéma Directeur Climat-Energie
Angers Loire Métropole



réflexions à
engager

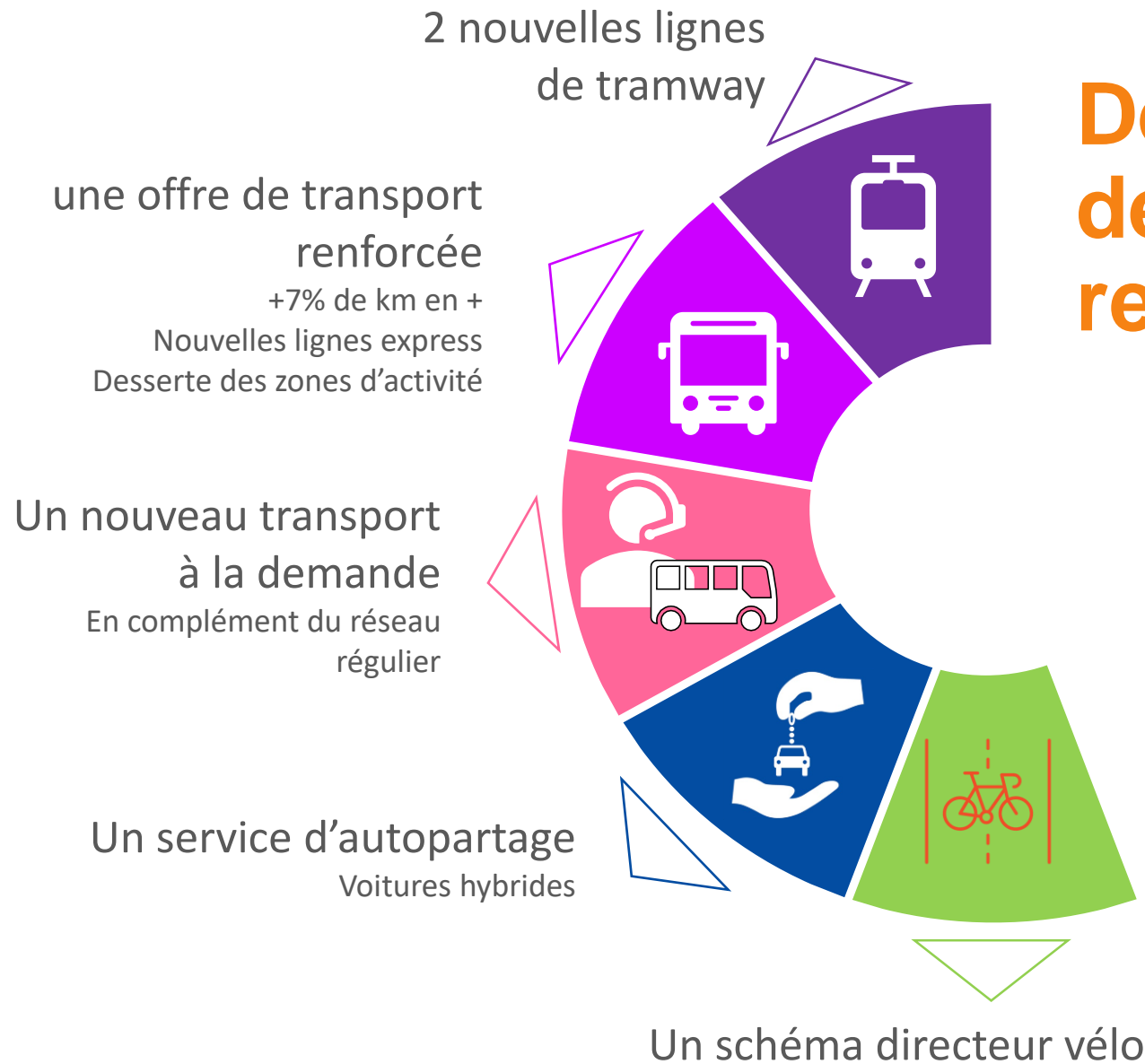
Une mobilité
plus collective et
plus active

Une organisation
territoriale qui
modère la
demande en
déplacement

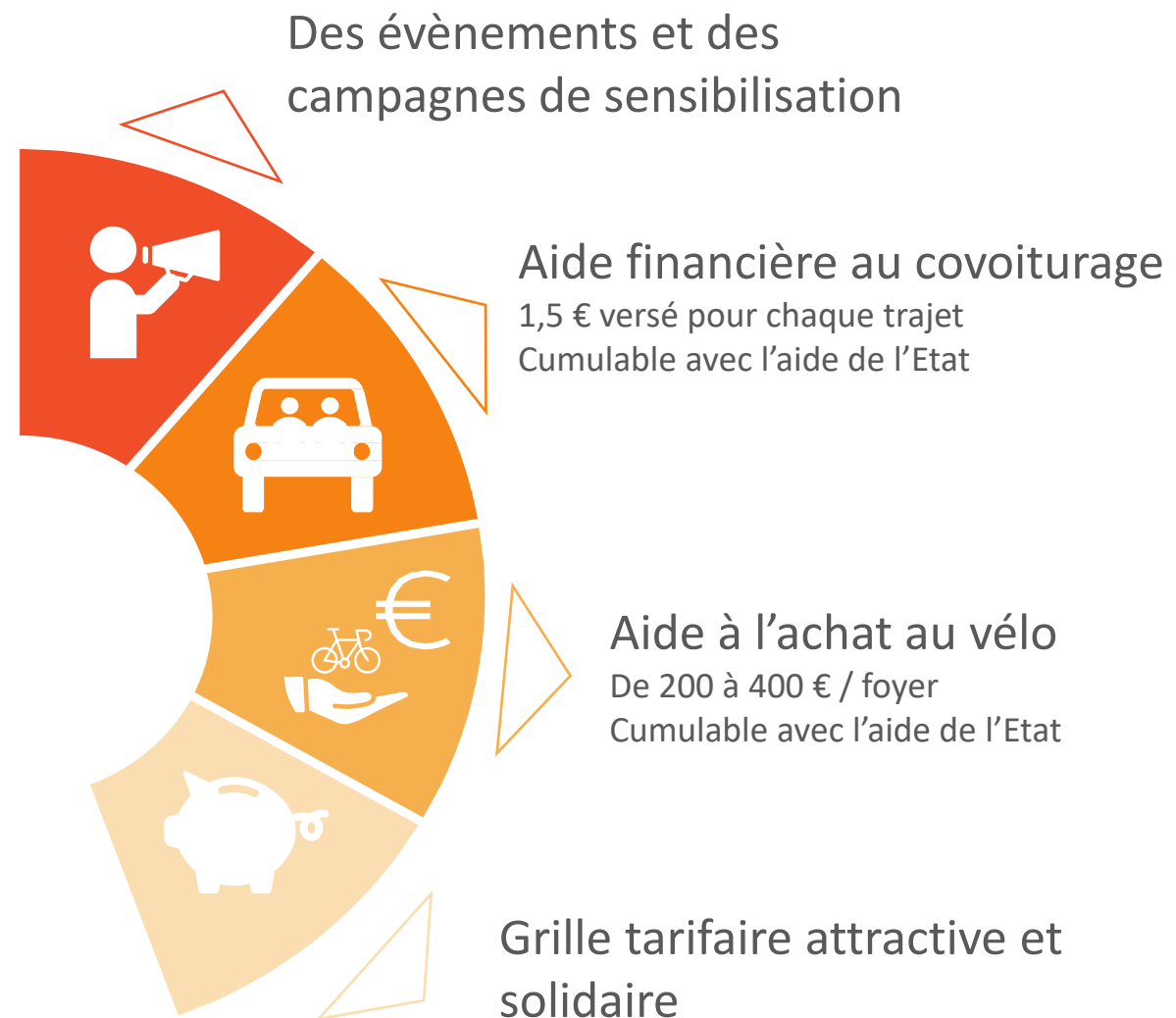
Une mobilité
moins
émettrice et
moins
polluante

Le stationnement
comme un des
leviers d'actions

Depuis 2019, une offre de transports très renforcée



Et des actions pour accompagner le changement de comportement



Un bouquet de services complet pour une mobilité durable et des résultats au rendez-vous

Plus de **40 000 voyages**
par an (de fev 23 à fev 24)
+20% /2022

500 voy / mois
(à dec 23) sur le TAD

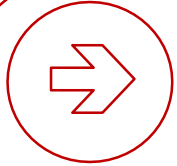
900 abonnés au
réseau CITIZ en 2023



216 500 trajets en
covoiturage en 2023

12 000 aides à l'achat de
vélo depuis mi 2019

Un tarif solidaire pour
40% des abonnés IRIGO



à suivre en 2024 ...

15 - 21 avril : défi mobilité entreprise

18 - 24 avril : 100 ans de la Foire expo – stand d'ALM dédié à la politique vélo et stand IRIGO

Mai : campagne changement de comportement

1 au 15 juin : défi mobilité grand public « *Cap ou pas Cap de troquer ton auto* »

Juin : campagne « *déclic vélo* »

16 juin : *Nature is bike* - présence d'un stand sur les mobilités et le vélo au quotidien



Défi mobilité pour les entreprises



Défi mobilité pour le grand public



Focus sur le plan vélo d'Angers Loire Métropole

2019 – 2027

5 axes – 25 actions

Un Plan vélo de 25 actions structuré autour de cinq axes stratégiques :

Axe 1 : Promouvoir et **éduquer** à l'usage du vélo

Axe 2 : Aménager et **partager** l'espace public

Axe 3 : Développer et **accompagner** l'offre de services

Axe 4 : Accompagner et **inciter** les entreprises et les établissements

Axe 5 : Suivre et **évaluer** le Plan vélo

18 millions d'euros sur neuf ans pour le Plan vélo

Pour mettre en œuvre le Plan vélo, Angers Loire Métropole s'engage à consacrer 18 millions d'euros sur neuf ans pour le Plan vélo, soit 2 millions d'euros par an.

Plan pluriannuel d'investissement

Angers Loire Métropole se dote d'un Plan pluriannuel d'investissement des infrastructures cyclables qui sera revisité tous les ans.



Bilan à mi parcours

1

Promouvoir et éduquer à l'usage du vélo



Accompagner au changement de comportement

2

Aménager et partager l'espace public



Offre renforcée

3

Développer et accompagner l'offre de service



Offre renforcée

4

Accompagner et inciter les entreprises et établissements



Accompagner au changement de comportement

5

Suivre et évaluer

AXE 1.
**Promouvoir
et éduquer
à l'usage du
vélo**

NON RÉALISÉE

**EN COURS
OU PARTIELLEMENT RÉALISÉE**

RÉALISÉE



Action 2
Créer une maison du vélo



**Action
réorientée**

Action 1
subvention au stationnement dans les
écoles

Action 3
Aide à l'achat vélo

Action 4
Evénements festifs autour du vélo

Action 5
communiquer sur les bienfaits du vélo

Action 6
Inciter les cycliste au gravage

Action 7
s'impliquer dans les asso nationale

Une action tournée vers les plus jeunes

**Aide aux communes d'ALM pour
le stationnement sécurisé dans
les écoles**



**40 aides de 1 000 €
pour les écoles des
communes**

Angers
Ste Gemmes sur Loire
Loire Authion
Bouchemaine
Cantenay
Saint-Clement de la Place
Le Plessis-Grammoire
Montreuil-Juigné
Trélazé

Une communication en continu... en 2023 :

Lutte contre incivilité sur les aires piétonnes

campagne « la rue c'est pas la jungle »

Défi mobilité (20 ets participantes)

Stand vélo à Tout Angers Bouge

Présence de vélocité et IRIGO à l'université et UCO

2023

Affichage à l'entrée de l'aire piétonne et rappels dans la zone (akilux 40x30 cm)



**Axe 2.
Aménager
et partager
l'espace
public**

NON RÉALISÉE

**EN COURS
OU PARTIELLEMENT RÉALISÉE**

RÉALISÉE

**Action 8 (ville et aggro)
Planifier et financer les
principaux aménagements
cyclables**

**Action 9 (ville et aggro)
Prise en compte des vélos
pendant les travaux**

**Action 11
Définir une charte des
aménagements cyclables**

**Action 10
Approuver le schéma directeur**

**Action 12
Aller chercher les aides
financières**

Le réseau cyclable d'Angers Loire Métropole

de **511 km** en 2019
à **624 km** en 2023

(source SIG ALM)

soit

+22%

Dont :




40 km de double sens (6%)

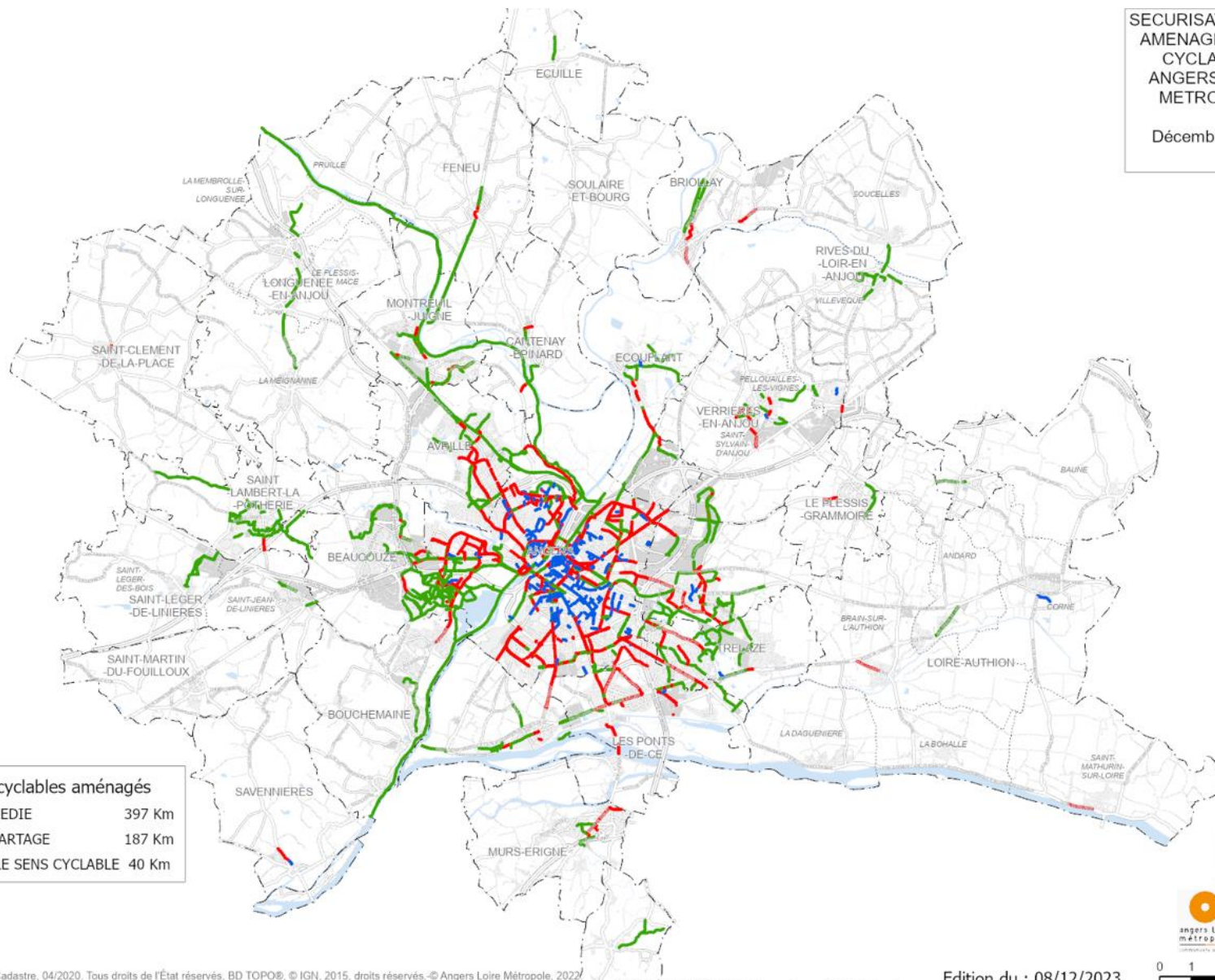
187 km d'aménagements partagés (29%)

(bandes, CVCB, mixte piétons vélo...)

397 km de site propre dédié (63%)

(piste et voie verte)

Itinéraires cyclables aménagés	
 SITE DEDIE	397 Km
 SITE PARTAGE	187 Km
 DOUBLE SENS CYCLABLE	40 Km



Première phase de mise en œuvre du schéma directeur des infrastructures du plan Vélo 2019

58 km d'aménagement à réaliser



Moins de 30 minutes de la Ville centre



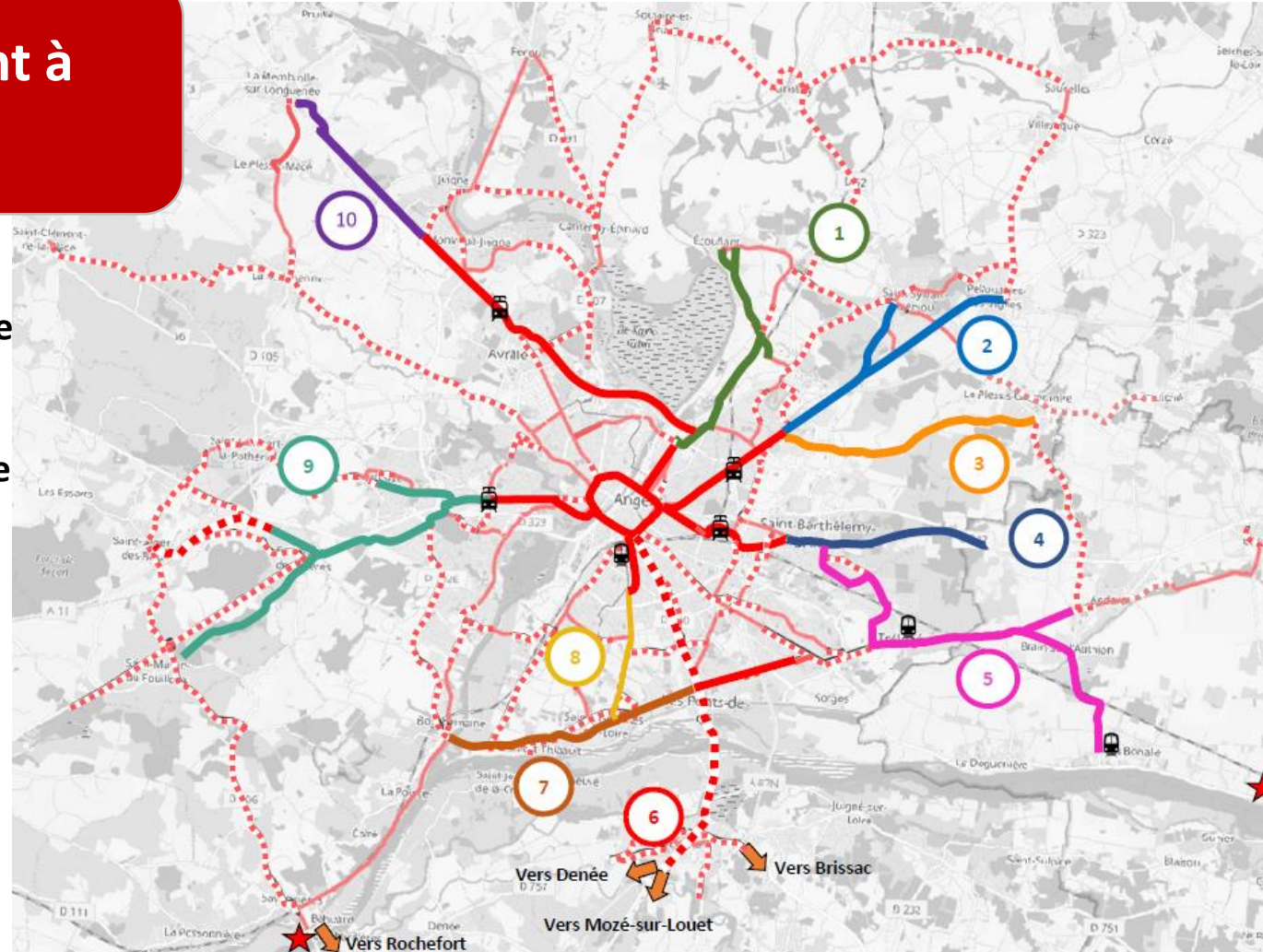
Rabatement vers une desserte transport lourd (train, station tramway)



+ fort potentiel de fréquentation



Desserte d'un équipement majeur



Réseau Vélo
Phase 1 – 2023-2030

Aménagements existants
30 km

Axes étudiés pour réalisation à horizon 2030
58 km

Axes étudiés à horizon 2030
12 km

Total : 100 km

Gare



Tramway

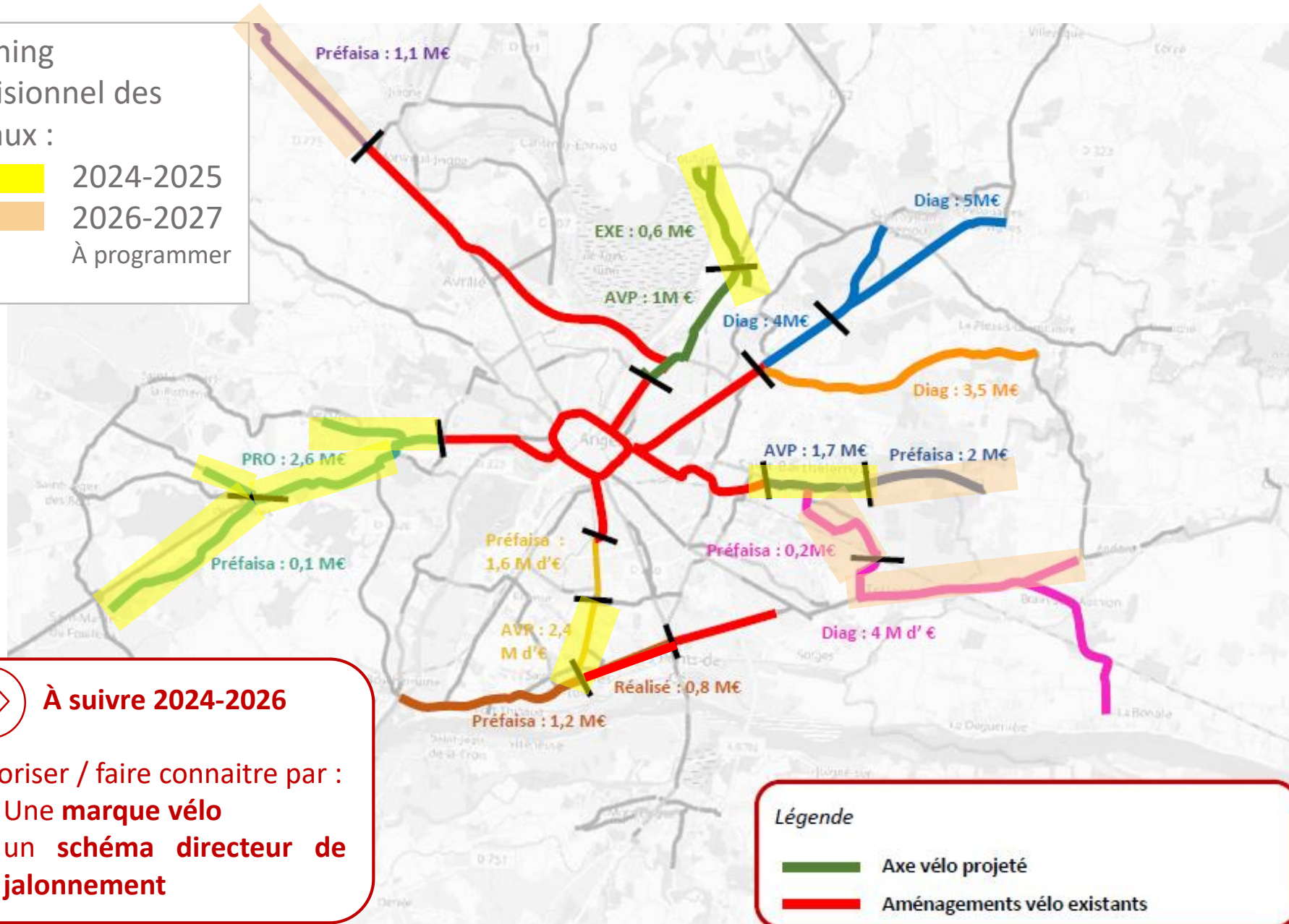
Liaison vers le réseau cyclable Loire Layon Aubance

Programme de franchissements cyclables des ponts de Loire du CD49
- Savennières-Rochefort
- St Mathurin

Programme et état de réalisation

Planning prévisionnel des travaux :



 2024-2025
 2026-2027
À programmer



À suivre 2024-2026

- Valoriser / faire connaître par :
- Une **marque vélo**
 - un **schéma directeur de jalonnement**

Légende

-  Axe vélo projeté
-  Aménagements vélo existants

Réseau Vélo - Phase 1 :

2023 - 2030

Détail du linéaire et des coûts

Mise-à-jour : avril 2024

Angers – Ecoouflant : 7,3 km – 1,6M €
Ratio : 220 €/ml *

Angers - Verrières : 8 km - 9M €
Ratio : 1100 €/ml

Angers - Plessis-Grammoire : 4,3 km-3,5M €
Ratio : 810 €/ml

Angers – St Barthelemy : 4 km - 3,7M €
Ratio : 925 €/ml

St Barth – Trélazé – LA : 10 km - 4,2M €
Ratio : 470 €/ml

Ponts-de-Cé – Bouchemaine : 4,6 km-2M €
Ratio : 430 €/ml

Angers – Sainte-Gemmes : 3,3 km – 4M €
Ratio : 1200 €/ml

Angers – Beaucouzé : 11,5 km - 2,7M €
Ratio : 230 €/ml

Longuenée – Montreuil : 4,5 km – 1,1M €
Ratio : 240 €/ml

TOTAL : 58 km - 32M €
Ratio : 600 €/ml

*ml = mètres linéaires

**Axe 3.
Développer
et
accompagner
l'offre de
service**

NON RÉALISÉE

**EN COURS
OU PARTIELLEMENT RÉALISÉE**

RÉALISÉE



**Action 13
Mieux accueillir les
cyclotouristes**

**Action 15
Développer de nouveaux
services en lien avec TI
notamment**

**Action 16
Développer intermodalité vélo
/ TC / covoiturage**

**Action 17
Proposer une carte vélo et un
calculateur d'itinéraire
numérique**

**Action 14
Inciter les bailleurs sociaux
pour développer le
stationnement vélo pour leurs
locataires**

Vélo et intermodalité

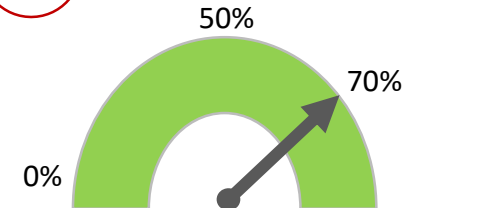
Stationnement sécurisé autour de la gare St Laud



Doubler le nombre de places passer de 270 à 540



À fin 2023 :
378 places sécurisées
+ **114** places sur 6 parcs



À suivre 2024-2026

Reste 162 places à installer d'ici 3 ans :
100 places programmées côté sud sous la passerelle dans le cadre de la ZAC Cours St Laud

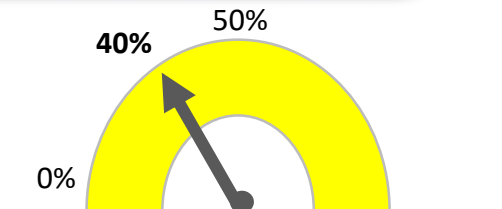
Développer l'intermodalité



Doubler l'offre de stationnement en intermodalité (1 000 places)
Améliorer l'information et les services



À fin 2023 :
653 places de stationnement en intermodalité dont **140 box**



À suivre 2024-2026

Simplifier le fonctionnement : Box ouverts et gratuits pour tous

Mieux communiquer

Axe 4.
**Accompagner
et inciter les
entreprises et
les
établissements**

NON RÉALISÉE

**EN COURS
OU PARTIELLEMENT RÉALISÉE**

RÉALISÉE



Action 18
Encourager les innovations au service du vélo connecté

Action 22
Aider les établissements d'enseignements sup à mettre à disposition une flotte pour leurs étudiants

Action 19
Promouvoir et soutenir l'émergence d'entreprises à vélo via « les boites à vélos »

Action 20
Optimiser la distribution des livraisons à vélo : la cyclo-logistique

Action 21
Encourager les entreprises à l'utilisation du vélo pour leurs salariés



Accompagnement des entreprises



En 2022 et en 2023
Animé par Alizé sur la Région
Animé sur ALM par IRIGO PRO



Bilan 2023

Plus de 1000 participants

29 entreprises engagées

taux de participation fort, de l'ordre de 30 à 40% des salariés dans les structures de taille moyenne ou petite (ESA, AURA, Soclova, Harmonie Mutuelle, ESEO).



Une vingtaine d'entreprises accompagnées par IRIGO PRO

CHU ESA, BPGO, Cointreau, INRAE, Harmonie Mutuelle, Atos, CCI Maine et Loire, Terrena, Groupe scolaire St benoit, Banque Populaire de l'Ouest, SOCLOVA, Maine et Loire Habitat, Caisse des Dépôts, MSD Santé Animale, Caisse d'Épargne, Inter Cosmétique, TK Elevator et VYV 3, Agro Campus Ouest, Scania, BPA et le SIEML Prochainement: MEGGIT



Cyclo-logistique

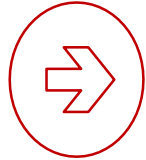
À poursuivre



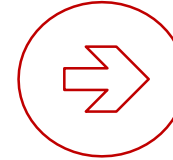
Optimiser la distribution des livraisons à vélo



Promouvoir et soutenir l'émergence d'entreprises à vélo via « les boîtes à vélo »



Étude interlude+ en cours sous le pilotage d'ALDEV
Réflexion intégrée dans le cadre de la ZFEm



Aujourd'hui 24 ets à vélo adhérentes aux boîtes à vélo

2019 : organisation à Angers de leur premier congrès
Contacts et échanges réguliers avec leurs représentants

Plan de mobilité ALM



240 vélos pour le personnel (classiques ou VAE)

Forfait Mobilité Déplacement
à 300€ / an

à suivre 2024-2026

Relance du PDM dans le cadre du projet *Angers Transitions*
Achat de vélos cargo pour les services

Comité des partenaires des modes actifs

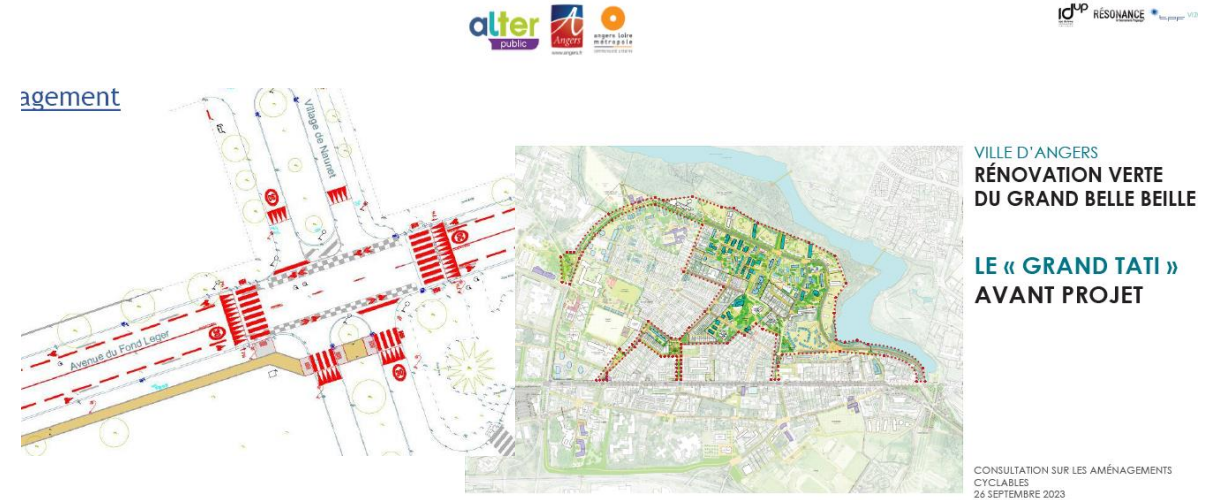
Axe 5

Evaluer et concerter

Constitutions :
Place au vélo
E riders
Angers Métropole Cyclisme
Sco Cyclisme
Prévention routière
Les boites à vélos
Pony

2021 : 6 réunions
2022 : 7 réunions
2023 : 8 réunions
2024 : nouvelles modalités

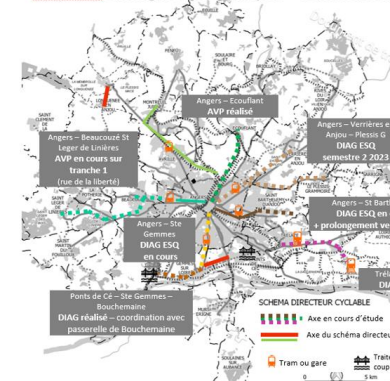
Présentation des projets d'aménagement pour avis



Informations sur les projets en cours

Etat d'avancement des études à mai 2023

Véloroutes sur Angers Loire Métropole – études en cours 2023

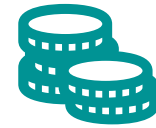


**Bilan
Et
évaluation**

Engagements financiers respectés

Objectifs

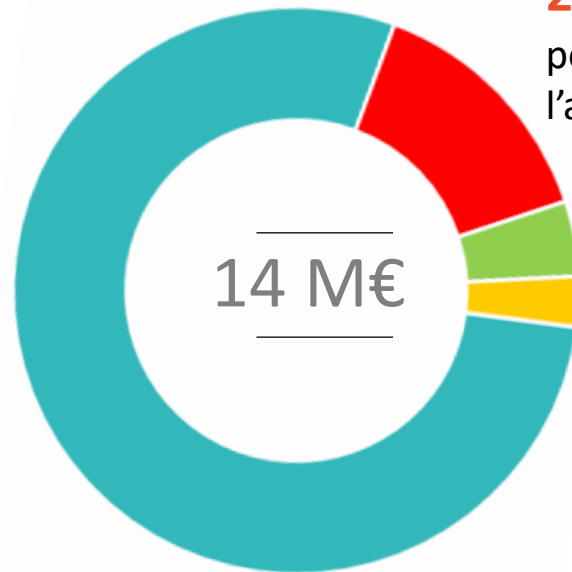
Dépenses inscrites au plans
1,5 million / an à la Ville d'Angers
2 millions sur Angers Loire Métropole
Soit 3,5 millions d'€ / an



Réalisé de 2019 à 2023

Dépenses (CA-investissement et fonctionnement)
14 millions d'€
Soit en moyenne **3,4 millions d'€ / an**
11€ / an / habitant

11 M€
pour les aménagements vélo
(bandes, pistes..)



2 M€

pour les aides à
l'achat de vélos

600 000 €

pour le stationnement

400 000 €

pour le fonctionnement
(SRAV, communication)

Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide à l'achat de vélos

Enquête de novembre 2023

Sur 2 800 répondants
(plus de 50% de taux de réponse)

Dont

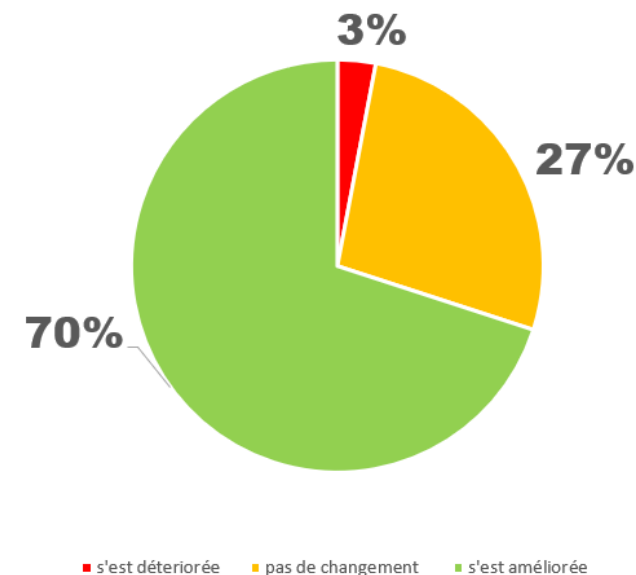
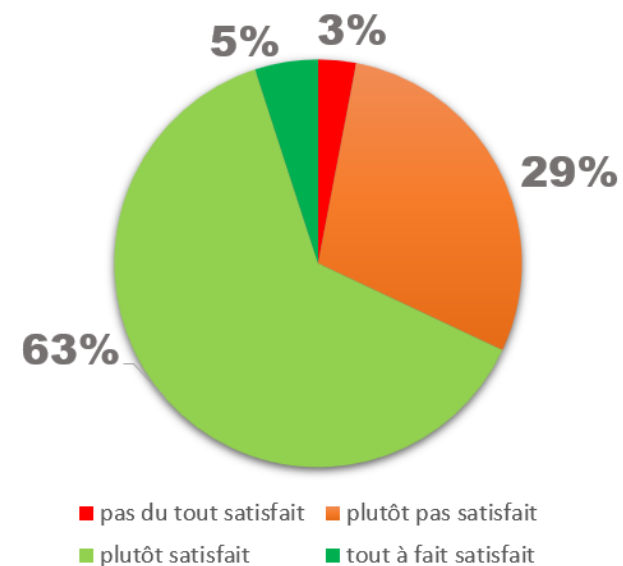
40% Ville
d'Angers

60% autres
communes ALM



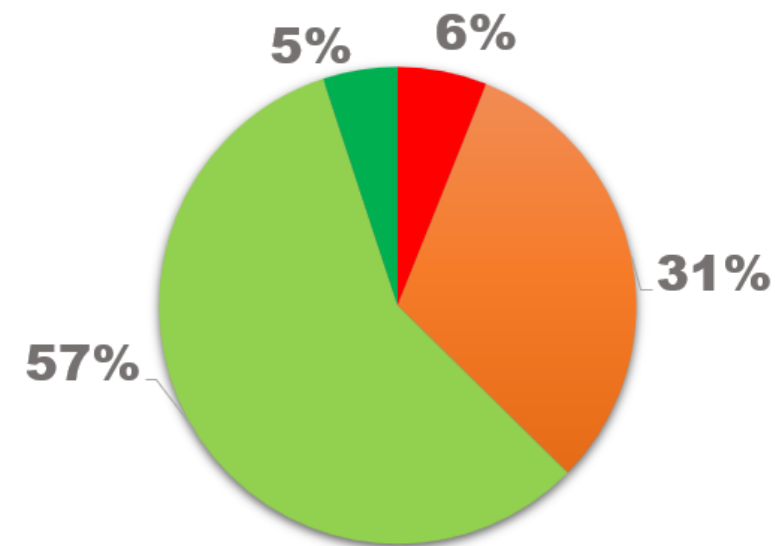
68% des répondants sont
« satisfaits » ou « plutôt satisfaits »
des conditions de pratiques du vélo
sur ALM

70% des répondants estiment
que les conditions se sont
améliorées depuis 5 ans



Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide à l'achat de vélos

62% des répondants estiment
pouvoir circuler à vélo en sécurité



■ pas d'accord du tout ■ plutôt pas d'accord
■ plutôt d'accord ■ tout à fait d'accord

La **santé et l'écologie** sont les raisons principales qui **encouragent la pratique du vélo**

